



SAS EOLA Développement, 120 rue de Hoëdic, 44850, Ligné - Sté par Actions Simplifiée à capital variable - RCS Nantes 789 573 425
<http://eoliennes-ancenis.fr/> sas-eola@eoliennes-ancenis.fr

L'instruction est enfin commencée !

Par Jean Martin Cheverau

Notre projet continue donc son chemin, nous saurons en cours d'été le résultat qui, nous n'en doutons pas, sera positif. Une étape importante sera l'enquête publique. Lorsque les dates seront connues nous vous inciterons à aller y noter vos positives remarques et réflexions.

Notre assemblée Générale aura lieu à Teillé comme à l'accoutumée, le 23 avril. Nous y parlerons de la réflexion sur l'évolution des structures, de la SAS et du probable engagement futur sur une commune voisine.

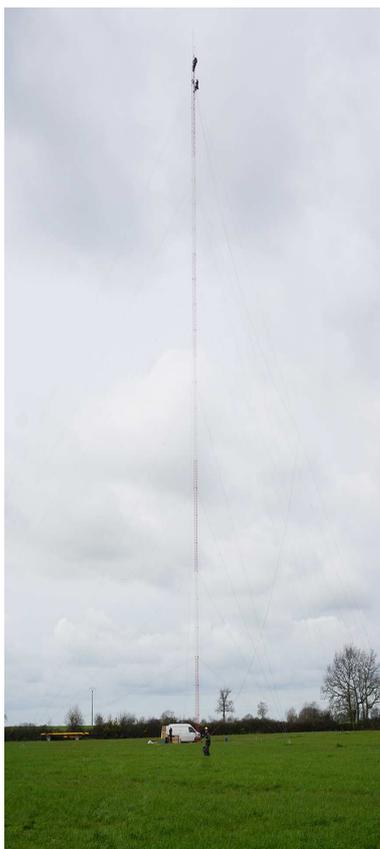
Par ailleurs, nous avançons dans la poursuite du projet avec les contacts bancaires pour négocier nos emprunts aux meilleures conditions, vers le constructeur pour améliorer l'offre de prix machine et contrat de maintenance. Nous disposons d'une offre assistance maîtrise d'ouvrage pour la poursuite du projet avec SWD, nos amis de Redon, ainsi que des industriels du génie électrique, du génie civil et de spécialistes béton.

L'appétit venant en mangeant ne nous arrêtons pas là, notre mât de mesure est maintenant stocké pour remontage, j'espère avant notre AG, sur le prochain lieu de notre aventure commune.

Notre mât de mesure vit ses dernières heures sur la prairie de Michel Paitier à Teillé

AG de la SAS EOLA du 23 avril 2016

(date à réserver sur votre agenda)



Conseil de Direction de la SAS EOLA Développement :

Jean-Martin Cheverau, Président, collège des fondateurs
Olivier Kriegk, Directeur général, collège des fondateurs
Jean Rabian, collège des fondateurs
Philippe Branchereau, collège des clubs
Laurent Dubost, collège des clubs
Mathieu Roeper, Loire-Atlantique développement SELA
Membres suppléants : Odile Bouteldja, Gérard Dupuis, Serge Galon, Eric Juncker, Paul Pelletier

Le travail continue

Par Olivier Kriegk

Le dernier numéro de cette lettre évoquait les discussions à venir avec nos futurs partenaires financiers, mais aussi avec les différents prestataires qui doivent intervenir pour la construction du parc. Certes, le fournisseur des turbines représente l'essentiel de l'investissement, mais il faut aussi préciser les autres aspects : génie civil, fondations, lot électrique. Les premiers contacts ont été établis, et doivent se poursuivre. Nous discutons également avec Site à watts Développement sur la manière de continuer notre collaboration pour continuer à bénéficier de l'expérience de nos amis bretons.

Concernant les banques, nous avons été amenés à lancer une nouvelle étude, la contre-expertise de l'étude de vent, qui doit nous permettre de préciser et confirmer le productible du parc et rassurer les partenaires financiers sur le sérieux de notre dossier.

Une nouvelle rencontre avec la Caisse des Dépôts confirme leur volonté de nous accompagner au capital de la société d'exploitation, dont l'organisation fait l'objet de nos réflexions actuelles.

Rencontre entre les représentants de la Caisse des dépôts et consignations et des responsables de la SAS EOLA



L'AG annuelle : une étape essentielle dans la vie d'un club d'investissement

Par Laurent Dubost

En amont de l'assemblée générale (AG) de la SAS EOLA Développement, chaque Club doit mettre en place, dans les 2 semaines qui la précède, sa propre AG qui permettra entre autres de:

- informer l'ensemble des adhérents du CIERC de la gestion de leur club et de la SAS EOLA,
 - renouveler le mandat du gérant ou du trésorier ou de leur remplaçant,
 - valider à l'unanimité de ses membres l'entrée de nouveaux adhérents ou des sorties pour essaimage en vue de la création d'un nouveau CIERC,
 - se prononcer sur les résolutions qui seront présentées en AG de la SAS EOLA Développement
- Cette réunion est importante, elle vous permet de participer concrètement à la gouvernance de la SAS

EOLA à la rencontre des jeunes

Par Philippe Branchereau

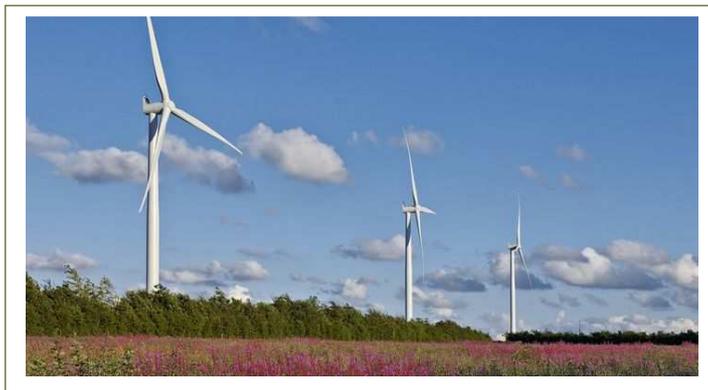
Le 5 février nous avons répondu à l'invitation de 6 jeunes en formation dans un Institut d'Education Motrice et de Formation Professionnelle. Le thème de l'année étant « les hélices et les pales ».

Dans un premier temps ils nous ont exposé leur travail, c'était l'occasion pour eux de parler devant un public inconnu.

Puis à l'aide d'un montage diapos, nous avons exposé le projet de notre parc éolien et surtout vu les différentes étapes de la construction (des fondations jusqu'au montage des pales).

Ce fut un moment d'échanges et plein de convivialité que nous souhaitons reproduire avec d'autres. N'hésitez pas à en parler autour de vous.

Intervention auprès de jeunes déficients physiques



L'agenda du projet Eolandes se précise

Par Jean Rabian

Notre dossier de permis de construire a été jugé recevable par les services de l'état en date du 27 novembre 2015, ceci les engage à nous donner une réponse dans un délai de 10 mois, soit avant la fin septembre de cette année.

D'autre part nous avons déposé une demande de contrat d'achat de l'électricité avant le 31 décembre 2015 de façon à bénéficier du tarif de 82,4€/MWh, en vigueur à cette date, car il a été réduit à 81€ au 1^{er} janvier 2016. Mais pour bénéficier de ce tarif, il nous faudra commencer à injecter de l'électricité sur le réseau avant la fin de l'année 2018 !

Nous devons pour cela faire le montage des éoliennes en juillet 2018, ce qui suppose une commande des machines signée avant le 1^{er} juillet 2017 et un montage financier bouclé à cette date.

Nous vous rappelons que tous les souscripteurs sont invités à l'AG de la SAS EOLA.

AG de la SAS EOLA Développement
Le samedi 23 avril 2016
Au théâtre de Teillé

Le développement des énergies renouvelables est nécessaire, mais pour réussir la Transition Energétique, la sobriété et l'efficacité énergétique doivent l'accompagner. L'association EOLA propose à tous d'y contribuer par une démarche personnelle. Rejoignez ses adhérents.